



SIXIEME SERMON.

APOCAL. I.

5. *Et de par Iesus Christ, qui est le fidele
tesmoin, le premier nay d'entre les morts,
& le Prince des Rois de la terre.*

LEs deux natures de Iesus Christ, & la pluralité de ses charges, & la diuersité des biens & graces qu'il nous fait, sont causes que choses fort differentes lui sont attribuees, qui en vn autre seroyent incompatibles. Au neuuiesme chapitre d'Esaië en vne mesme ligne, il est appelé l'Enfant qui nous est né, & neantmoins là mesme il est appelé le Pere d'eternité. Il est le maistre & le bastisseur de la maison, qui est son Eglise: & neantmoins il en est le fondement. Il est le bon berger, & neantmoins il se dit estre la porte de la bergerie. Il est appelé l'Agneau de Dieu, & le Lion de Iuda. Il est le Sacrificateur & le sacrifice. Et pour venir aux tiltres qui lui sont donnez en ce passage, il est le fidele tesmoin, & toutefois il est le souuerain Iuge. Il est le premier né d'entre les morts, & cependant il est la source de vie.

Philip. 2.

Il est le Prince des Rois de la terre, & toutefois il a pris forme de seruiteur.

FIDÈLE TÈS MOIN.

Le premier tiltre, asçauoir, d'estre le fidele tesmoin lui contiient, pource qu'il est venu au monde pour rendre tesmoignage à la verité, comme il dit à Pilate au 18. chapitre de S. Iean. Il est issu du sein du Pere pour nous manifester au vray & avec clarté le conseil eternel de Dieu touchant nostre paix & reconciliation avec Dieu. Comme dit S. Iean au 1. chap. *Nul ne vit oncques Dieu. Le fils unique issu du sein du Pere lui-mesme nous l'a reuelé. Nul ne cognoist le Pere sinon le Fils, & celui auquel le Fils l'aura voulu reueler*, Matth. 11.

Pour cette cause l'Apostre 1. Corint. 2. appelle l'Euangile le tesmoignage de Dieu. Et en la 2. à Timothee chapitre 1. *Ne pren points à honte le tesmoignage de Iesus Christ*. Dont aussi les fideles Pasteurs & annonciateurs de l'Euangile sont appelez tesmoins de Iesus Christ au 1. chapitre des Actes, *Vous me ferez tesmoins tant en Ierusalem qu'en toute la terre*. Et non seulement les Pasteurs, mais aussi tous ceux qui souffrent pour la parole de Dieu sont appelez martyrs de Iesus Christ, c'est à dire tesmoins. Ainsi au 22. chap. des Actes, S. Estienne est appelé martyr, ou tesmoin de Iesus Christ. Et au 2. chap. de l'Apocalypse, Antipas occis à Pergame pour la cause de Iesus Christ, est honoré du tiltre de fidele martyr.

Entre

Entre tous ces tesmoins Iesus Christ est le premier tesmoin, & celui qui meine la bande des martyrs & fideles tesmoins, lequel *s'est donné soy mesme en rançon pour tous, afin d'estre en tesmoignage en son propre temps*, comme dit S. Paul en la premiere à Timothee 2. En lui nous auons vn tesmoignage certain & euident de la verité de Dieu, puis qu'en lui nous auons l'accomplissement des propheties, & la verité des figures de l'Ancien Testament. En lui nous auons vn clair tesmoignage de l'amour que Dieu nous porte, *Iean 3.* ayant tant aimé le monde, que d'auoit donné son fils, afin que qui croit en lui ait vie eternelle. En Iesus Christ nous auons vn certain tesmoignage & preuue euidente de la iustice de Dieu, en ce qu'il a mieux aimé frapper son fils vnique, & le livrer à la mort, que de laisser le peché impuni. En lui nous auons vn tesmoignage de la puissance de Dieu, en ce qu'il s'est serui de la chair d'un homme infirme, pour abattre l'empire du diable. En lui nous auons vn tesmoignage de la grande sapience de Dieu, par laquelle il a tenu vn moien de punir tous nos pechez, & les pardonnet tous, desployant en vne mesme action sa iustice & sa misericorde. C'est le Seigneur Iesus par le tesmoignage duquel Dieu nous appris, qu'il *s'est reconcilié toutes choses par le sang de la croix, ayant fait la paix. Colos. 1.* Par lequel il nous a promis de ne nous laisser point orphelins, & d'estre avec nous iusqu'à la consommation du monde, & de releuer nos corps de la poudre, & nous faire heritiers de son Royaume celeste. Il est *la voye, Iean 14.* verité, & la vie : c'est à dire *la voye veritable à la*

116. C'est lui qui enseigne la voye de Dieu en verité, & en la bouche duquel il n'y a point de fraude. C'est lui qui enuoye l'Esprit, qui est le Consolateur, qui enseigne en toute verité. Saint Iean au 5. chapitre de sa premiere Epistre dit, que *quiconque croit au Fils de Dieu, a le tesmoignage de Dieu en soy mesme : & que celuy-la fait Dieu menteur qui ne croit point au tesmoignage que Dieu a tesmoigné de son propre Fils.* Mais celui qui a receu le tesmoignage de Iesus Christ, a scellé que Dieu est veritable, comme dit S. Iean Baptiste au troisieme chapitre de S. Iean. Quiconque propose autre doctrine, & autre moyen de paruenir à salut que celui que Iesus Christ a enseigné, est vn faux tesmoin.

O fidele & veritable tesmoin. Duquel tous les Prophetes ont tesmoigné. Auquel le Pere a rendu tesmoignage du ciel, disant, *Cestui-ci est mon fils bien aimé, auquel i'ay pris mon bon plaisir.* Qui a tesmoigné par tant de miracles la verité de la doctrine: & par la resurreccion glorieuse sa vertu diuine. Qui a signé de son sang sa doctrine. Qui est suivi d'une grande multitude de tesmoins, qui ont parlé de lui, & ont souffert pour lui. Apres que nous l'aurons receu pour fidele tesmoin, nous l'aurons iuge fauorable quand il apparoitra en sa gloire.

PREMIER NE.

A ce tiltre de fidele tesmoin, S. Iean adiouste qu'il est *le premier né dentre les morts.*

Le tiltre de *premier né* a esté de tout temps vn degré

degré de preeminence, & vn aduantage entre plusieurs freres : Mais principalement en la posterité d'Abraham. Vous sçauiez avec combien d'ardeur & d'artifice Iacob s'est acquis le droit d'ainesse sur son frere Esau.

Or en Israel le droit d'ainesse emportoit quatre auantages ou prerogatives par dessus les puînez. Le premier auantage estoit que l'ainné auoit commandement & autorité sur ses freres. Cela a esté dès le commencement du monde. Car Dieu parle ainsi à Cain touchant son frere Abel. *Ses desirs se rapporteront à toy, & tu as seigneurie sur lui.* Et au 27. chapitre de Genese, Isaac benissant son fils Iacob, lequel il pensoit estre Esau, & parloit à lui comme à l'ainné, lui disoit, *Sois maistre sur tes freres, & que les fils de ta mere se prosternent deuant toy.*

Le deuxieme auantage des aînez estoit qu'en la diuision de la succession paternelle, l'ainné tiroit pour deux, & auoit double portion, selon qu'il est commandé au 21. chap. du Deuteronomie, en ces mots, *Il recognoistra le fils de celle qui est boye pour son premier né, lui donnant la portion de deux, de tout ce qui se trouuera lui appartenir. Car il est le commencement de sa vigueur, le droit d'ainesse lui appartient.*

Le troisieme priuilege des aînez estoit que de droit la Sacrificature leur appartenoit. L'ainné deuoit estre le Sacrificateur de la famille. Que si Ruben fils aîné de Iacob ne fust descheu du droit d'ainesse en souillant la couche de son pere, sans doute la sacrificature eust appartenu à sa famille. Et est certain que deuant que Dieu se

fust choisi la lignee de Leui pour exercer la Sacrificature, les aînez des familles estoient Sacrificateurs. Car quand Dieu print les Leuites pour Sacrificateurs, il declara qu'il les substituoit en la place des aînez du peuple, & falut faire le denombrement de tous les aînez des familles, & se trouua que le nombre des aînez reuenoit à peu pres au nombre des Leuites: comme il est recité au livre des Nombres chap. 3.

Le quatrieme auantage des aînez estoit que la benediction du pere leur appartenoit, & y estoit attachee. Qui est la cause pourquoy Iacob acheta de son frere le droit d'aînesse, afin de s'ouuir le chemin à la benediction paternelle, qui estoit cette benediction donnee à Abraham, par laquelle Dieu lui auoit promis qu'en lui & en sa posterité toutes nations seroyent benites.

Ces quatre preeminences appartenoyent à Ruben fils aîné de Iacob, & à sa posterité, desquelles estant descheu par son inceste, ces quatre prerogatiues furent diuisees entre plusieurs de ses freres, comme nous apprenons du premier livre des Chroniques chap. 5. Car à Iuda escheut la Principauté, & la promesse de la semence benite. À Leui la Sacrificature. À Ioseph, double portion en la distribution de la terre.

Or nostre Seigneur Iesus est souuent appelle le premier né de Dieu en l'Escriture sainte. Au 1. chapitre de l'Epistre aux Hebr. l'Apostre a ces mots, *Quand Dieu introduit son premier né au monde, il dit, Que tous les Anges l'adorent. C'est de lui dont Dieu parle au Pseume 89. Je le constitueray l'aîné, & Souuerain sur les Rois de la terre.*

re: Et l'Apostre S. Paul aux Colossiens chapitre premier appelle Iesus Christ *le premier né de toute creature*. Et au 8. chapitre aux Romains, *Ceux qu'il a cogneus auparavant, il les a predestinez à estre rendus conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit le premier né entre plusieurs freres.*

Or le Seigneur Iesus est à bon droit appelé le premier né. Car pour ne parler ici de sa generation eternelle, par laquelle il est engendré du Pere sans commencement de temps, & de toute eternité, à laquelle generation S. Paul a eu egard quand il appelle Iesus Christ le premier né de toute creature: ie dis que mesme entant qu'homme, il est le fils aîné de Dieu, & le premier né entre plusieurs freres, pour les quatre causes dont nous vous auons fait le denombrement.

I. Car il est nostre Roy & Seigneur, & le chef du corps de l'Eglise. II. Il a esté mieux partagé que ses freres, Dieu *ne luy ayans pas donné* Jean 3.3. *l'Esprit par mesure, & l'ayant oint d'huile resioisif* Ps. 45.8. *sanste par dessus ses compagnons, afin que nous puis-* Jean 1. *sions tous de sa plenitude, Jean 1.* III. Il est Sacrificateur eternellement selon l'ordre de Melchisedec, Pseaume 110. IV. Il est cette semence benite promise à Abraham, en laquelle sont beynits tous ceux qui croyent en lui.

Le premier né d'entre les morts.

Cela soit dit generalement, sur ce que nostre Seigneur Iesus est le premier né. Mais S. Iean en ce passage l'appelle particulierement le premier d'entre les morts: Et S. Paul aux Colossiens

chapitre 1. dit que c'est lui qui est le chef du corps de l'Eglise, le commencement & le premier né d'entre les morts, afin qu'il tienne le premier lieu en toutes choses.

Où est-il appelé le premier né d'entre les morts, non seulement pource qu'il est le chef des Saints decedez en la foy, mais aussi pource qu'au regard du temps il est resuscité le premier de la resurrection, par laquelle les corps sont rendus immortels & impassibles. Ce que ie dis pource que plusieurs sont resuscitez deuant Iesus Christ, Elie & Elizee ont resuscité des morts. Et Lazare, & le fils d'une vefue de la ville de Naim sont resuscités deuant lui: mais par cette resurrection ils n'ont pas esté rendus immortels & impassibles. Ils ont mangé & beu apres cette resurrection, & sont morts vne seconde fois, & leurs ames depuis la resurrection de leurs corps, n'ont pas esté exemptes de tout peché. A des ames parfaites en justice, la demeure ici bas en vn corps infirme, & parmi la corruption du siecle n'eust plus esté conuenable. Elles n'eussent point eu besoin d'écouter la parole de Dieu, ni de participer aux Sacremens, ni de demander à Dieu la remission de leurs pechez.

Bien est vray que l'Apostre aux Hebreux au chap. 9. dit qu'il est ordonné à tous hommes de mourir vne fois. Il dit *vne fois*, & non pas *deux*. Mais outre ce que peu d'exceptions ne rompent pas la reigle generale, il est certain que l'Apostre parle de la mort qui finit cette course, & qui exempte les corps humains de la condition mortelle.

Vous

Vous demanderez là dessus quelle estoit la condition de l'ame du Lazare durant ces quatre iours qu'elle a esté, separee de son corps? Estoit-elle sans peché? ven que le peché des fideles finit par la mort? Si elle estoit sans peché, pourquoy Dieu l'auroit-il remise en son corps pour la rendre derechef suiette à peché? Pourquoi l'auroit-il ietté derechef dans le combat apres la victoire? Dieu enpiretoit-il les ames des iustes & sans peché, les rendant derechef suiettes à peché?

Cela certes n'est pas sans difficulté. De laquelle pour sortir, ie dis que les iours de nostre vie, & du combat des fideles, sont contez & limitez au conseil de Dieu, & que quand Lazare mourut la premiere fois, le temps de son combat n'estoit encore acheué. Et partant que toutes considerations mises bas, il falloit qu'il reuint en vie pour acheuer sa course limitez au conseil de Dieu. Les quatre iours esquels son ame a esté separee de son corps, ont esté seulement vne interruption de sa course, & comme vne pause au milieu du chemin. Durant ces quatre iours ie n'oserois dire que son ame fust parfaitement iuste & sans peché. Mais i'estime qu'elle estoit au mesme estat qu'elle estoit à l'heure prochaine avant sa mort: & que durant ces quatre iours Dieu l'a sequestree en vn lieu & condition à part, laquelle elle mesme ne sentoit pas. Dieu retenant en suspens la condition de cette ame, & ne l'ayant voulu mettre en possession de la gloire celeste, iusqu'à ce que le terme de sa vie, & du combat fust entierement acheué. Cette vie est vn lieu de combat, & non de couronne. Vn lieu d'auancement, & non de perfection.

Cela donc soit tenu pour constant, que Iesus Christ est resuscité le premier de la resurrection qui met les corps en possession de l'immortalité. Duquel la resurrection est vn gage & assurance de la nostre. Car il ne seroit pas le premier né d'entre les morts, si les autres morts, qui ont creu en lui, ne resuscitoient apres lui. La resurrection du Chef promet la resurrection des membres. Dont aussi l'Apostre en la premiere aux Corinthiens chapitre 15. l'appelle. *les premices des dormans.* Car comme toute la recolte estoit sanctifiée par l'offrande des premiers fructs, aussi par la resurrection de Iesus Christ, tout autant qu'il y a de morts en la grace de Dieu, sont sanctifiez & destinez à vne semblable resurrection.

Cette resurrection de Iesus Christ estoit necessaire. Car Dieu eust-il souffert, que celui qui est le Prince de vie demeurast perpetuellement en la mort? Telle estoit la promesse faite à Dauid, que Dieu lui donneroit vn fils qui seroit assis sur son thronne eternellement. Qui est ce que l'Ange Gabriel dit à la Vierge Marie, qu'au fils qui lui naistroit Dieu donneroit le thronne de Dauid son pere. Falloit donc que mesme enfant que fils de Dauid, & en sa nature humaine, il regnast eternellement. La iustice aussi de Dieu requeroit qu'il resuscitast. Car s'il fust demeuré en la mort, c'eust esté ou pour ses pechez, ou pour les nostres. Non pour les pechez, car il est le saint des saints, & l'Agneau sans macule. Non pour les nostres, car par sa mort il auoit pleinement satisfait pour nos pechez. Que s'il ne fust point resuscité, on diroit qu'il a

entreprins

Luc. 1 32.

entrepris vn combat sous lequel il est succombé. Et nous n'aurions point cette consolation, qui est le principal suiet de nostre gloire, d'auoir vn frere au ciel, de mesme nature que nous, & qui tenant le gouuernail du monde, nous appelle à la participation de sa gloire, afin que nostre corps vil soit rendu conforme à son corps glorieux, Philip. 3.

Sur cela est fondée l'assurance de nostre resurrection, comme dit S. Paul en la premiere aux Thessaloniciens chapitre 4. *Si nous croyons que Iesus Christ est resuscité, pareillement ceux qui dorment en Iesus Christ, Dieu les ramenera avec lui.* Et aux Romains chapitre 8. *Si l'Esprit de celui qui a resuscité Iesus Christ des morts, habite en vous, celui qui a resuscité Christ des morts, viuifiera vos corps mortels par son Esprit habitant en vous.* Car puis que c'est le peché qui retient les hommes en la mort, nos pechez estans expiez & effacez par le sang de Iesus Christ, la mort n'a plus de droit sur nous. Il faut qu'elle lasche prise, & comme le poisson de Ionas, qu'elle rende ceux qu'elle auoit engloutis. Puis que Iesus Christ en sa mort a resuscité plusieurs morts, ne pourroit-il nous resusciter par sa resurrection & gloire?

Et puis que Iesus Christ a souffert pour nous, en son corps & en son ame, il est iuste que nos corps aussi bien que nos ames participent au fruit & benefice de sa mort. La iustice de I. Christ auroit elle moins d'efficace à sauuer les hommes, que le peché d'Adam a eu d'efficace à les perdre, & precipiter en la mort? Or par le peché d'Adam, sa posterité a esté assuiettie à la mort, tant du corps

que de l'ame. L'Apostre en la premiere aux Corinthiens chapitre 6. dit que nos corps sont temples du saint Esprit. Par consequent Dieu, ne souffrira pas que les temples de son Esprit soyent ruinez eternellement. Cela se fera en vertu de nostre vnion avec Iesus Christ, qui est le premier né d'entre les morts, & qui est resuscité auant nous : Par lequel nous disons avec l'Apostre 1. Corinthiens 15. *On est, ô mort, ton aiguillon ? on est, ô sepulchre, ta victoire ?* En disant, *on est, ô mort, ton aiguillon ?* il compare la mort à des mouches ou frelons bruyans, qui font du bruit en volant, mais qui ont leur aiguillon rompu. Car la mort fait du bruit autour des enfans de Dieu, mais la force est rompue par Iesus Christ. Ou s'il lui reste quelque force à picquer, ses picqueures ne parviennent pas iusques à nos ames.

Et est cette vnion telle avec I. Christ, que combien que nous trainions des corps infirmes & tendans à la mort, neantmoins on peut dire en quelque façon que nous sommes desia resuscités avec lui. L'Apostre aux Ephesiens chap. 2. parle ainsi, *Dieu nous a resuscités ensemble, & nous a fait seoir ensemble es lieux celestes.* Car comme quand on couronne la teste d'un Roy, tout le corps a part à cet honneur, ainsi nostre chef, qui est Iesus Christ, est couronné de gloire & d'honneur, ses membres ont desia part à cette gloire, & sont couronnez en quelque façon.

Pourtant l'Eglise Chrestienne de tout temps a celebré avec ioye le iour de la resurrection du Seigneur. Ce iour heureux auquel l'Espoux est rendu à l'Eglise. Ce iour auquel le Seigneur

ayant

ayant brisé les portes des enfers, & triomphé de la mort, est sorti du sepulchre, chargé de dépouilles d'infirmité. Pour cette cause l'Eglise dès le temps des Apostres a voulu que le iour auquel Iesus Christ est resuscité fust le iour du repos, que nous appelons le Dimanche : c'est à dire le iour du Seigneur, pource que la resurrection du Seigneur est celle qui apporte du repos, & de la ioye à nos ames. Pour mesme raison les anciens Chrestiens ne ployoyent point en ce iour-la les genoux és saintes assemblees, ains prioient estans debout en signe d'alegresse. Ce qu'ils faisoient aussi depuis Pasques iusques à la Pentecoste : Car ils disoyent, *Ce sont les iours esquels l'Espoux nous a esté rendu.*

Notez aussi en passant que l'Esprit de Dieu appelant Iesus Christ le premier né d'entre les morts, pource qu'il est resuscité le premier, compare tacitement la resurrection à vne naissance. Il y a trois sortes de naissance : dont est parlé en l'Ecriture. Il y a la naissance naturelle, par laquelle les hommes sortent du ventre de leurs meres. Il y a vne seconde naissance, qui est la regeneration par l'Esprit de sanctification, de laquelle parle Iesus Christ au 3. chapitre de S. Iean, disant, que *si nous ne naissons derechef, nous n'entrerons pas au royaume des cieux.* Et finalement, il y a vne troisieme naissance, en laquelle Iesus Christ est le premier né d'entre les morts, asçauoir la resurrection : pource qu'alors nous commencerons vne autre sorte de vie, & entrerons en la lumiere. L'Eglise ancienne adoustoit vne quatrieme sorte de naissance, asçauoir le iour de la mort.

Car elle appelloit le iour de la mort d'un martyr, le iour Natal, pource qu'en ce iour-la l'ame sort des tenebres de ce corps pour entrer en la lumiere.

Prince des Rois de la terre.

Reste le dernier tiltre qui est donné à Iesus Christ en ce passage où il est appelé *Prince des Rois de la terre*. Ce tiltre n'appartient qu'à Dieu, Saint Paul en la premiere à Timothee chapitre 6. appelle Dieu, *Le bien heureux & seul Prince, Roy des Rois & Seigneur des Seigneurs*. C'est lui qui desceint le baudrier des Rois, qui brise les sceptres, qui tient en sa main les cœurs des Rois, comme le decours des eaux, & les incline où il veut, Prouerbes 21. Et comme il est dit au Pseume 75. *Le surhaussement ne vient point d'Orient ni d'Occident, ni du desert. C'est Dieu qui gouuerne, il abaisse l'un & eleue l'autre*. Il a tiré Saul de la garde des asnesses, & Dauid des cabanes des brebis, pour les establir sur le throsne. Quand il a voulu monstrier combien les plus puiffans Rois sont foibles au prix de lui, il n'a point employé des armées d'Ange, mais il a employé les poux & la vermine, comme il fit contre Pharao. Et (comme il est dit au Pseume 76.) *Il vendange les esprits des conducteurs des peuples, & est redoutable aux Rois de la terre*. Tout ainsi que le leuer du Soleil offusque également les grandes estoilles & les petites, ainsi combien qu'il y ait vne grande inegalité entre les Princes & les povres d'entre le peuple, toutefois quand on les compare à la
grandeur

grandeur de Dieu, cette difference dispaeroist, & se reduit à l'egalité.

Or ce tiltre est donné à Iesus Christ, non seulement entant qu'il est Dieu, mais aussi entant qu'il est homme. Car le Pere lui a donné toute puissance au ciel & en la terre : & vn nom par dessus tout nom. C'est lui qui en son vestement & sur la cuisse a escrit *Le Roy des Rois, & le Sei-* Mat. 28.
Phil. 2.
gneur des Seigneur, comme il est dit au 19. chapitre de l'Apocalypse. Au deuxieme Pseaume est fait commandement aux Rois de faire hommage au Fils. Dieu veut qu'à l'exemple des vingt-quatre Anciens dont est parlé au quatrieme de l'Apocalypse, les Rois iettent leurs couronnes deuant son throsne, lui faisans hommage de leur puissance. Ils doyuent mettre la croix au dessus de leurs armoities, & submettre leur gloire à son opprobre. Car au iour du iugement, les Rois comparoistront nuds, & ne resusciteront pas avec leurs couronnes.

Pourtant le diable faisoit selon sa coustume, c'est à dire qu'il estoit menteur & imposteur, quand il offroit à Iesus Christ tous les Royaumes du monde, disant qu'ils estoient en sa puissance. Lui qui est la plus povre & miserable de toutes les creatures, vouloit donner les royaumes à celui qui est Seigneur de toutes choses. Vn esclave de l'ire de Dieu vouloit donner des empires au Roy des Rois. Vray est que Iesus Christ n'a pas deployé cette puissance sur les royaumes du temps de son infirmité. Il a payé le tribut : Il est comparu comme criminel deuant Pilate. Car il estoit venu non pas pour iuger, ni pour regner,

(mais pour estre iugé, & subir sentence de condamnation deuant vn iuge terrien, afin que nous soyons absous deuant le iuge celeste. Mais apres son ascension, les Empereurs & Rois conuertis à la foy de Iesus Christ, lui ont soumis leurs couronnes. Le iour viendra auquel Pilate & Caiphe, & toutes les grandeurs du monde comparoistront deuant son siege iudicial.

Ceci est aux Rois & Grands de ce monde vn aduertissement, de rendre obeissance au Fils de Dieu, puis qu'il est appelé le Prince des Rois de la terre. Le Royaume sera heureux quand le Souuerain se souuiendra qu'il est suiet de Iesus Christ, auquel il a à rendre conte de son administration. Et qu'il est establi sur le throsne, pour faire que Dieu soit serui par le peuple que Dieu lui a commis. C'est la fin pour laquelle au chapitre 17. du Deuteronomie il est commandé aux Rois d'auoir tousiours entre mains le livre de la Loy de Dieu, & y lire tous les iours de leur vie. Le Prince souuerain sera imitateur de celui dont il est Lieutenant, s'il a pour but non son profit particulier, mais le bien & le repos de ses suiets. Car Dieu ne regne pas sur nous pour son profit, mais pour nostre salut.

De tels Rois & Empereurs les exemples és histoires sont fort rares. Ce grand Empire Romain a esté par trois cens ans possédé par des Empereurs ennemis de Dieu, & persecuteurs de son Eglise : entre lesquels il y en a eu plusieurs qui ont esté des monstres en vices, & destituez de l'honesteté qui mesme se trouue entre les barbares. A quoy se peut appliquer l'Apologue

de Iotham au 9. chapitre des Iuges, où il est dit que la vigne & l'oliuier refuserent le royaume sur les arbres qui leur estoit offert, de peur de perdre leur douceur & leur bon fruit, comme si l'exaltation d'un homme en souueraine puissance ne se pouoit faire sans diminution de sa bonté. Et certes on peut dire qu'en vne haute dignité il est plus malaisé d'estre fort homme de bien. Soit pource que la teste tourne à vn homme monté fort haut, & que là il y a plus de suiets de s'enorgueillir. Soit pource que souuent les flatteurs sont pendus aux oreilles du Prince, lesquels sont capables de corrompre vn bon naturel. Soit pource qu'une grande puissance facilite l'exécution des mauuais desirs. C'est vne puissante amorce des vices que la facilité à auoir tout ce qu'on a conuoité. Soit pource que la multitude d'affaires, & le bruit qu'on fait à l'entour d'un Prince, lui oste le loisir de penser à Dieu. Soit pource que Satan bande là tous ses efforts, afin d'autoriser les vices. Car il sçait que les vices perchez en vn lieu haut, corrompent le peuple, & attirent plusieurs à pecher par imitation. Soit pource que les grands ne souffrent pas d'estre repris. Adioustez à cela la sage prouidence de Dieu, & sa iustice, lesquelles par ce moyen apparoissent plus clairement. Car Dieu souuent se sert des vices des Princes pour punir les pechez des peuples. Ce sont verges en sa main, lesquelles il rompt apres s'en estre serui. Ioint que l'inimitié des grands de ce monde contre l'Eglise de Dieu, rend la subsistence & conseruation de l'Eglise plus miraculeuse. Car si les grandeurs

du monde estoyent tousiours du costé de l'Eglise, on diroit que ce n'est pas de merueilles si elle florit, & est en prosperité. Tout ainsi que quand des rudes vents ont tiré toute la nuit, on voit au matin des gros chesnes par terre, mais que l'hyssope & la marjolaine sont debout, sans estre endommagees: ainsi on voit par l'orage des guerres & des mouuemens des peuples les grands Empires renuersez, mais l'Eglise qui est foible & contemptible, subsister & estre victorieuse des siecles, par vne speciale prouidence de Dieu. *Vous voyez (dit l'Apostre) vostre vocation, que vous n'estes pas beaucoup de forts, ni beaucoup de nobles. Mais Dieu a choisi les choses foibles de ce monde pour confondre les fortes. Afin que nulle chair ne se glorifie deuant lui.*

1. Cor. 1.

Pour clore ce propos par quelque exhortation, puis que Iesus Christ est la fidele tesmoin & veritable, c'est de lui seul que nous deuous apprendre la voye de salut. Et deuous recevoir ses enseignemens pour reigle de nostre vie. Car si nous ne le receuons pour tesmoin, nous l'aurons pour iuge à nostre condamnation.

Et puis que le Fils eternal de Dieu est appelé nostre frere ainé, glorifiez vous d'une si haute & estroite alliance avec lui. Estimez que tous les tiltres de noblesse mondaine ne sont que fumee en comparaison. Les tiltres de cette noblesse spirituelle, sont plus anciens que le monde, & sont escrits de caracteres eternels au livre de Dieu. Estans entrez en vne si sainte & haute alliance, donnons nous garde de deroger à icelle, par des actions iniustes & malhonnestes, nous proposant

font tousiours l'exemple de nostre frere aîné, lequel nous a laissé un patron, afin que nous en suivions ses traces, 1. Pierre 2.

Et demandez à Dieu sur toutes choses, qu'il vous faces la grace d'estre de ces morts dont Iesus Christ est le premier né. Cela estant, vous entrerez sans crainte dans les tenebres de la mort, ayans le Seigneur Iesus pour guide, qui par sa mort nous a frayé le chemin à la vie, & a osté la malediction de nostre mort par la sienne.

Si en seruant à Dieu le monde nous est contraire, souuenez-vous que celui qui nous defend & qui nous a rachetés par sa mort est le Roy des Rois, qui a les cœurs des Rois & des peuples en sa main. Dont il nous fait maintenant sentir les effects, ayant encliné les cœurs de nos souuerains à la clemence, & leur ayant donné des pensees de paix. Tellement que la parole de Dieu nous est conseruee par des moyens que nous n'eussions peu imaginer ni esperer. Dieu nous continuera cette faueur, pourueu que nous ne soyons pas ingrats à sa bonté, & le glorifions par œuvres & par paroles, viuans sobrement, iustement & religieusement, selon qu'il est conuenable à ceux que Dieu a illuminés de sa cognoissance, & receus au nombre de ses enfans. A lui soit gloire eternellement.